

Le quinze mars deux mille vingt et un, vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Mme Monique BERTRAND, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : 5 février 2021

Membres présents : Mme Monique BERTRAND, M Michel CERVANTES, Mme Sophie LEGROS, Mme Dominique BRENNAN, M Philippe TETREL, M Guillaume EDOUARD, M Cédric ROBERT, M Jean-Pierre SIMON, Mme Carole JULIEN, M Nicolas JACHIET, M Mathieu GOUJON, M Vincent NAVARRE

Absent excusé : M Denis GRENET ayant donné pouvoir à Mme BERTRAND
Mme Céline LECOMPTE ayant donné pouvoir à Mme JULIEN,
Mme Agnès BEAUDRU

Secrétaire de séance : M Mathieu GOUJON

Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 8 février 2021.
2. Personnel Communal
3. Renouvellement des photocopieurs (école, mairie)
4. Ecole numérique – plan de relance
5. Voirie : Programmation prévisionnelle Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole
6. Travaux sur bâtiments publics (école, salle polyvalente)
7. Achat de panneaux
8. Site Internet communal
9. Lutte contre le gaspillage alimentaire et les approvisionnements durables
10. Informations Diverses
11. Questions Diverses

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 8 février 2021 *Délibération 2021-07*
Aucune remarque n'est formulée, le procès-verbal de la séance du 14 décembre 2020 est approuvé à l'unanimité.

2. Personnel Communal
Madame le Maire informe le conseil municipal, qu'après l'avis de classement du procureur et les échanges avec Monsieur le Directeur Académique des Services Départementaux de l'Education Nationale, il a été décidé de lever la mesure conservatoire concernant Madame Raoult Agnès.
Dès mardi 16 mars 2021, Madame Raoult exercera de nouveau ses activités d'ATSEM. En complément Madame Simon Nadine sera à disposition de la direction de l'école l'après-midi de 13h 30 à 15h.
Madame le Maire précise que Madame Raoult sera en stage de formation professionnelle du 22 au 24 mars à Rouen. Madame Simon effectuera également un stage de formation professionnelle d'ici quelques mois.

3. Renouvellement des photocopieurs (école, mairie) *Délibération 2021-08*
Madame le Maire laisse la parole à Madame Brennan.
Madame Brennan explique que les contrats des photocopieurs de l'école (2011) et de la mairie (2014) sont arrivés à échéance. Elle présente les différents devis reçus pour remplacer ces matériels. Les membres du conseil étudient les 2 solutions exposées.

Après avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, par 14 voix pour, 0 abstention et 0 voix contre :

- Opte pour la proposition de la société DESK - KODEN avec un photocopieur neuf noir & blanc pour l'école (*photocopieur / imprimante réseau PCL / Scanner réseau*)
 - Format A4 & A3
 - Vitesse N&B : 26 copies/minute
 - Chargeur de documents recto/verso
 - Recto verso
 - 2 magasins de 500 feuilles
 - 1 passe copies 100 feuilles
 - Connexion réseau PCL N&B
 - Scanner réseau, mail
 - Tri électronique
 - Meuble support

- Opte pour la proposition de la société DESK - KODEN avec un photocopieur couleur neuf pour la mairie (*photocopieur / imprimante réseau PCL / Scanner réseau*)
 - Format A4 & A3
 - Vitesse N&B : 26 copies/minute
 - Vitesse couleur : 26 copies/minute
 - Chargeur de documents recto/verso
 - Recto verso
 - 2 magasins de 550 feuilles
 - 1 passe copies 100 feuilles
 - Connexion réseau PCL N&B et couleur
 - Scanner réseau, mail et clef USB
 - Scan Dossier A4 & A3 avec effacement de pages blanches
 - Tri électronique
 - Meuble support
 - Disque dur de 500 Go
 - Ecran tactile 10.6 pouces, personnalisable

- Accepte les conditions financières
 - Loyer mensuel (mairie MX 2651) et Ecole (MXM 266) : 110 € HT *sur 21 trimestres*
 - Coût copie N&B : 0.004 € HT
 - Coût copie couleur : 0.04 € HT
 - Les coûts comprennent les consommables (toner noir et couleurs), les pièces détachées, les tambours, la main d'œuvre, les déplacements, les entretiens préventifs, garantie totale 5 ans

- Autorise Madame le Maire à signer tous documents correspondants à l'offre de la société DESK - KODEN.

4. Ecole numérique – plan de relance

Délibération 2021-09

Madame le Maire propose d'adhérer à l'appel à projets pour un socle numérique dans les écoles élémentaires – plan de relance – continuité pédagogique.

Cet appel à projets centré sur 1^{er} degré vise à assurer un égal accès au service public de l'éducation. Son ambition est d'appuyer la transformation numérique des écoles en favorisant la construction de projets fondés sur trois volets essentiels : l'équipement des

écoles d'un socle numérique de base, les services et ressources numériques, objets du présent appel à projets, et l'accompagnement à la prise en main des matériels, des services et des ressources numériques.

Madame Brennan précise qu'une réunion de travail a eu lieu avec l'équipe pédagogique concernée pour construire conjointement le projet sur la base d'un diagnostic partagé et d'objectifs validés par tous.

Monsieur Goujon présente les différents devis reçus pour les équipements de base dans les classes, les équipements mobiles mutualisables et l'équipement de l'école.

Après avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, par *14 voix pour, 0 abstention et 0 voix contre* :

- Considérant l'intérêt de favoriser l'innovation pédagogique et la transformation des pratiques pédagogiques de l'école au service de la réussite de tous les élèves, décide de répondre favorablement à l'appel à projets lancé pour un socle numérique dans les écoles élémentaires – Plan de relance – continuité pédagogique en présentant un dossier relatif à la fourniture et à la mise en place d'équipements numériques à l'école élémentaire, sollicite une subvention de l'Etat sur la base du « socle numérique de base ».
- Inscrit l'opération au budget primitif 2021.

5. Voirie : Programmation prévisionnelle Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole
Monsieur Tetrel expose la programmation prévisionnelle Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole pour les travaux de voirie jusqu'en 2026.

6. Travaux sur bâtiments publics

Salle polyvalente

délibération 2021-11

La commission travaux s'est réunie dernièrement et a étudié les devis pour le changement de toiture d'une partie de la salle polyvalente.

M Tetrel propose d'accepter le devis de l'EURL Marette pour la fourniture et pose d'une toiture en ardoise fibro.

Après avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, par *14 voix pour, 0 abstention et 0 voix contre* :

- Accepte le devis de la société MARETTE. Coût total : 14 499.31 € HT

Ecole

Les fenêtres de la classe des CM1 CM2 seront changées aux vacances de printemps. Des travaux de peinture seront effectués pour cet été.

Différents programmes de travaux sont à l'étude pour rénover les bâtiments de l'école.

7. Achats de panneaux de signalisation

délibération 2021-10

Madame le Maire propose l'achat de panneaux de signalisation.

Après avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, par *14 voix pour, 0 abstention et 0 voix contre* :

- Autorise l'achat de panneaux de signalisation (Interdiction de baignade, de patinage, parking, interdiction de stationner ...)

8. Site Internet communal

M Cervantès informe que la demande a été enregistrée par la Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole. Prochainement une réunion de travail sera organisée pour commencer la construction du nouveau site internet.

9. Lutte contre le gaspillage alimentaire et les approvisionnements durables

Madame Legros informe que la Communauté Urbaine propose un accompagnement des communes pour la lutte contre le gaspillage alimentaire et les approvisionnements durables dans les cantines scolaires. Une réunion de travail est programmée prochainement pour évaluer les pistes de progrès à adopter.

10. Informations diverses

- Un résumé des conférences thématiques organisées par la Communauté Urbaine est rapporté aux membres du conseil municipal
- Les réunions de travail PLUi sont programmées. L'étude peut durer jusqu'à 2026.
- M Jachiet rend compte de la réunion des correspondants défense de l'arrondissement qui s'est tenue le 13 mars ..
- L'abribus Rue de la Mare au Leu a été changé. M Tetrel remercie les conseillers municipaux qui ont aidé pour son montage.
- Prochaines réunions :
 - Commission finance : vendredi 2 avril 2021 à 18 h
 - Séance du conseil municipal 12 avril 2021 à 20 h 30

11. Questions diverses

Les membres du conseil demandent à Madame le Maire d'interpeler le riverain de la Résidence des Charmilles pour qu'il taille ses végétaux qui gênent la circulation sur le RD 34.

La séance est levée à 23 h 00.

BEAUDRU Agnès	Excusée
BERTRAND Monique	
BRENNAN Dominique	
CERVANTES Michel	
EDOUARD Guillaume	
GOUJON Mathieu	

GRENET Denis	Pouvoir Mme Bertrand
JACHET Nicolas	
JULIEN Carole	
LECOMPTE Céline	Pouvoir Mme Julien
LEGROS Sophie	
NAVARRE Vincent	
ROBERT Cédric	
SIMON Jean-Pierre	
TETREL Philippe	